

Comité thématique « Circulation Stationnement Transports Actifs »

Réunion du 6 Février 2019

Représentants présents	Quartier
M. Bresse	Ormeaux Renards (OR)
Mme Chauchereau	Pervenches Val content (PVC)
M. Desplanches	Scarron Sorrières (SCSO)
M. Drouot	Blagis Gare (BG)
M. Monciero	Pervenches Val content (PVC)
M. Van Oosteren	Parc Centre Ville (PCV)
Mme Vidal	Parc Centre Ville
Mme Wilmot	FARàvelo

Excusés : Mmes Kervarc (OR), Oukaki (PCV), Chanaud (BG), Lay (PVC), MM Doumenc (BG), Wagret (OR)

Mme Gagnard, conseillère municipale, MM Chambon, Faye, conseillers municipaux, étaient présents ainsi que M. El Youbi, Gestion Urbaine de Proximité GUP.

Mme Celine Alvaro, conseillère municipale s'était excusée.

1 - Suivi de la réunion publique du 4 avril 2018

E. Chambon confirme que la municipalité applique le plan d'action présenté le 4 avril 2018 qui est accessible sur le site de la ville : <https://www.fontenay-aux-roses.fr/190/voirie-et-travaux.htm> :

- Maintien du stationnement gratuit dans tout l'espace public.
- Généralisation du marquage des places de stationnement sur toutes les voies, en lien avec les riverains et les comités d'habitants

Plusieurs participants se plaignent de ne pas être informés à l'avance des travaux entrepris dans les rues et en particulier de pas avoir de planning pour le marquage des rues.

E. Chambon assure que ces informations sont données dans les Réunions publiques de quartiers, mais celles-ci ne touchent que les présents, et n'ont lieu qu'une fois l'an.

Actions :

- **Hassan El Youbi transmettra au Comité Thématique le lien vers le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui définit le planning d'aménagement des rues.**
- **Les présentations qui sont faites lors des réunions publiques de quartier, qui déclinent le PPI et donnent le planning des travaux seront mises sur le site, à la rubrique « Quartier » (action Hassan El Youbi)**
- **Les réunions organisées par la Mairie pour définir le marquage seront annoncées très visiblement sur le Site internet de Mairie et sur la bannière**

du jour. Elles seront aussi annoncées dans la lettre d'information aux abonnés (news letter).

- **Le comité thématique sera systématiquement informé de ces réunions au même titre que les riverains de la rue concernée et le comité d'habitants du quartier.**
- Rue Boris Vildé : L'arrêté de mise en sens unique entre Philippot et Guérard vient d'être pris. Le CdH Ormeaux-Renards suivra cette mise en place, ainsi que l'ensemble de la rue Boris Vildé, qui fait partie de son programme pour 2019.
- Rue de la Roue : seuls les riverains ont été consultés. E. Chambon annonce que la rue a été mise en sens unique dans le sens des propositions d'ITER (montant vers Gabriel Péri). En fait la rue de la Roue est aujourd'hui toujours en double sens et le projet de la Mairie n'est pas encore réalisé.
Mais il restera un problème : les voitures venant de la rue de la Roue tournent à gauche, sur 10 mètres sur Gabriel Péri en sens interdit, pour rejoindre la rue des Buffets. Cela est très dangereux car les enfants qui sortent des écoles de la roue ne s'attendent pas à des voitures en sens interdit.

Action : Réouvrir le débat avec toutes les personnes concernées : Pourquoi ITER a proposé le sens montant plutôt que le sens descendant ? Faut-il plutôt l'inverser ? Sinon comment aménager le carrefour pour rendre très difficile le passage en sens interdit ?

2 – Rue André Salel

Des habitants du quartier et des parents d'élèves se plaignent de ne pas avoir été consultés ni informés sur les modifications réalisées.

Action : Emmanuel Chambon enverra au comité les résultats de la consultation des riverains, qui ont été discutés en réunion publique de quartier et qui motivent la décision de modification.

Il tiendra aussi au courant le comité des résultats des comptages de circulation et des consultations des parents d'élèves (écoles et crèche) en cours actuellement. Les premiers comptages montrent qu'il y a MOINS de voitures aujourd'hui devant l'école et que 80% y passent pour déposer des enfants.

3 – Déneigement des trottoirs

Un arrêté municipal de 2013 précise que le déneigement des trottoirs sur toute leur longueur, est de la responsabilité des propriétaires ou des occupants du terrain longeant ce trottoir. La municipalité assure en priorité le déneigement des accès aux établissements publics, puis le déneigement des trottoirs longeant tous les terrains municipaux (établissements publics, squares, etc...)

De nombreux Fontenaisiens, en pavillons ou en immeubles, et divers organismes (HLM, Crous, ...) n'assurent pas ce déneigement.

Action :

- **La Mairie fera une campagne d'information pour rappeler ces règles (diffusion de l'arrêté par exemple) à tous les fontenaisiens et à tous les bailleurs sociaux, Crous et autres organismes.**
- **Les Comités d'Habitants feront un recensement des trottoirs dont les riverains auraient besoin d'aide pour déneiger leur trottoirs (personnes âgées, trottoirs**

très en pente ou inaccessibles, terrains inoccupés) afin d'organiser avec la Mairie le déneigement de ces trottoirs.

4 – Rue Boucicaut

La rue Boucicaut est régulièrement bloquée, à cause des 70% de voitures qui sont simplement en transit et n'ont donc rien à faire dans cette rue. Une opportunité se présente : en mars la rue Boucicaut sera fermée pour travaux et le trafic sera dévié sur l'itinéraire de transit approprié par les rues Dolivet / Pierrelais / Blanchard . Il faudra tirer expérience de cette déviation pour éventuellement rendre définitif le détournement permanent de la circulation de transit.

Action : Stein Van Oosteren fera une proposition pour intervertir le sens de la circulation entre la Cavée et la rue Dolivet, qui résoudrait le problème du transit. A débattre dans la prochaine réunion du Comité.

5 – Stationnement vélos dans les écoles

Des parkings à vélos dans les écoles ont été proposés comme projet du budget participatif. La Mairie (D.Lafon) souhaite reprendre ce projet dans le budget des écoles, pour les vélos des enfants et des enseignants. A suivre.

6 – Informations diverses

- La station Velib du RER va être installée très bientôt sur des anciens emplacements Autolib, rue Robert Marchand
- La Mairie a décidé de revenir à l'ancien sens de circulation sur la Place du Général de Gaulle. Le comité souhaiterait connaître les résultats chiffrés de la consultation qui a amené à cette décision.
- Stein Van Oosteren apprécie l'idée de motiver des habitants à prendre le vélo en les stimulant avec des récompenses. Il se renseigne pour faire des propositions.
- La remplaçante de Mme Bonnefoy au poste de Directrice de l'Espace Public arrive début mars 2019.
- Notre réunion était précédée par une réunion de concertation sur l'aménagement de la rue des Bénards, organisée par la Mairie et à laquelle étaient invités les riverains de cette rue. Des membres du Comité thématique y ont assisté et ont apprécié les présentations de Sephia Ingénierie et les échanges constructifs qui ont suivi. Ils souhaitent être associés à des réunions de ce type avant chaque aménagement d'une rue.

Prochaine réunion : Dans deux mois maximum, date à définir.

